

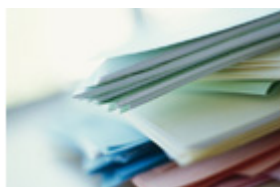


Extrait du Parc national de la Guadeloupe

<http://guadeloupe-parcnational.com/?19-Prise-de-vue-et-de-son-2016>

# 19 - Prise de vue et de son 2016

- FR - L'ÉTABLISSEMENT - Recueil des Actes Administratifs - Arrêtés par thématiques -



Date de mise en ligne : lundi 11 juillet 2016

Date de parution : 31 décembre 2016

## **Description :**

Thématique "Prise de vue et de son" des actes administratifs de l'année 2016.

---

**Copyright © Parc national de la Guadeloupe - Tous droits réservés**

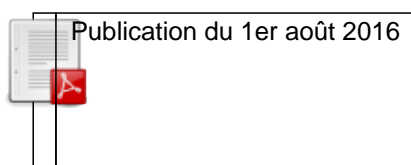
---

Thématique **Prise de vue et de son** des actes administratifs de l'année 2016.

## Arrêté N°16-03 du 14 janvier 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue accordée à Folimage Studio, à la Citerne Soufrière, classé en coeur de Parc National.

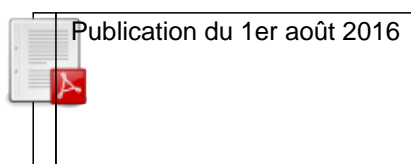
### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-04 du 14 janvier 2016

Relatif à l'autorisation de survol par drone et prises de vue aériennes accordée à Exodia Production pour le compte de l'ONF Guadeloupe, sur les sites de Moreau à Goyave, de Beaugendre à Vieux-Habitants, de la maison de la forêt à Petit-Bourg, des Bains Jaunes et de la Soufrière à Saint-Claude, territoires classés en coeur de Parc National.

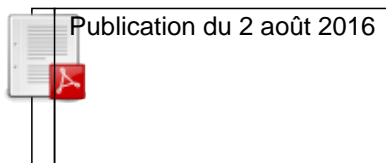
### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-07 du 18 janvier 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son accordée à Prisma Presse, sur les sites de la Soufrière à Saint-Claude, territoires classés en coeur de Parc National.

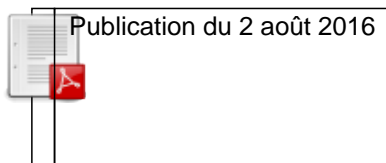
### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-14 du 11 février 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son accordée à la société Dieu m'est témoin, sur les sites de la Soufrière à Saint-Claude, territoires classés en coeur de Parc National.

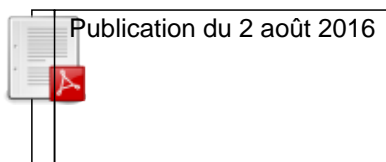
### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-25 du 9 mars 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à la société Ohjil sur Grosse Corde, classé en coeur du Parc National.

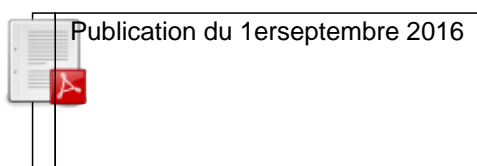
## [Télé-chargement](#)



## **Arrêté N°16-32 du 18 avril 2016**

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à la société Advima Production pour le compte de l'ONEMA sur les îlets et récifs classés en coeur de Parc National.

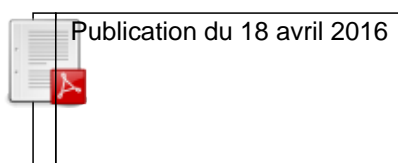
## [Télé-chargement](#)



## **Arrêté N°16-33 du 18 avril 2016**

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son accordée à Skyprod sur le Massif de la Soufrière, classé en coeur du Parc National.

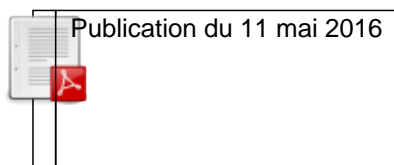
## [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-38 du 11 mai 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à ARTE sur tout le territoire classé en coeur de Parc National.

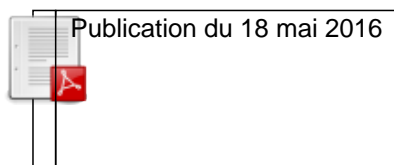
### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-39 du 18 mai 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à Corpo Art Products sur les sites de Grand Etang, de la Soufrière et du Canal de Lepelletier classés en coeur de Parc National.

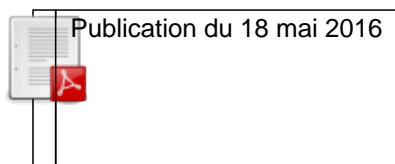
### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-44 du 18 mai 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son accordée à Skyprod sur les îlets Pigeon classés en coeur du Parc National.

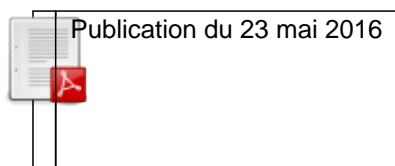
## [Télé-chargement](#)



## **Arrêté N°16-46 du 23 mai 2016**

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordé à Kalficom sur tout le territoire classé en coeur de Parc National.

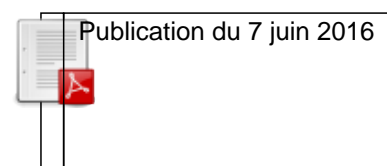
## [Télé-chargement](#)



## **Arrêté N°16-48 du 7 juin 2016**

Relatif à l'autorisation de survol par drone et prises de vue aériennes en coeur de Parc National accordée à la société Géoscan3D.

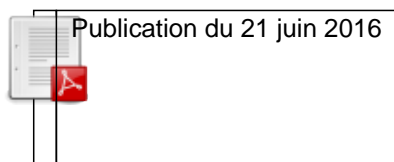
## [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-51 du 21 juin 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à France Télévisions Guadeloupe 1ère sur le territoire de la Soufrière classé en coeur de Parc National.

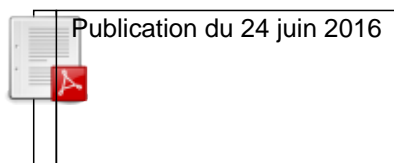
### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-57 du 24 juin 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à la société Guadeloupe 1ère sur le massif de la Soufrière classé en coeur de Parc National.

### [Télé-chargement](#)



## Arrêté N°16-59 du 5 juillet 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à la société CORPO ART Production sur le massif des Mamelles et la cascade de Grosse Corde classés en coeur de Parc National.

## [Télé-chargement](#)

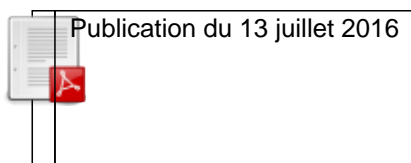


|Publication du 26 juillet 2016|

## **Arrêté N°16-60 du 13 juillet 2016**

Relatif à l'autorisation de survol par drone et prises de vue aériennes en coeur de Parc National, accordé à la société KLOORO FILMS.

## [Télé-chargement](#)



## **Arrêté N°16-61 du 18 juillet 2016**

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à Les Films d'un jour en coeur de Parc National de la Gravelière et de la Vallée de la Grande Rivière de Vieux-Habitants.

## [Télé-chargement](#)



|Publication du 25 juillet 2016|



## Arrêté N°16-62 du 29 juillet 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à la société France Télévisions- Guadeloupe 1 ère sur le territoire de la traversée classé en coeur de Parc National.

### [Télé-chargement](#)



|Publication du 1er août 2016|

## Arrêté N°16-66 du 18 août 2016

Relatif à l'autorisation de survol en hélicoptère de la Soufrière, classée en coeur de Parc National, accordée au Service National d'Observations Volcanologiques.

### [Télé-chargement](#)



|Publication du 1er septembre 2016|

## Arrêté N°16-68 du 30 août 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à la société Riddim Production sur la Route de la Traversée, territoire classé en coeur de Parc National.

## [Télé-chargement](#)



[Publication du 1er septembre 2016]

## **Arrêté N°16-83 du 17 octobre 2016**

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à la société JPL FILMS sur le Grand Cul-de-Sac Marin, la Soufrière et la Cascade aux écrevisses, territoires classés en coeur de Parc national.

## [Télé-chargement](#)



[Publication du 26 octobre 2016]

## **Arrêté N°16-82 du 25 octobre 2016**

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à Mr Balmokoun sur les chutes du Crabet, territoires classés en coeur de Parc national.

## [Télé-chargement](#)



[Publication du 28 octobre 2016]

## Arrêté N°16-87 du 1er décembre 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son et de survol accordée à EGO Production sur le massif de la Soufrière, le massif des mamelles et le coeur des îlets Pigeon, territoires classés en coeur de Parc national.

### [Télé-chargement](#)



[Publication du 5 décembre 2016]

## Arrêté N°16-88 du 1er décembre 2016

Relatif à l'autorisation de prises de vue et de son accordée à la société 3ème oeil Production sur le massif de la Soufrière, territoire classé en coeur de Parc national.

### [Télé-chargement](#)



[Publication du 5 décembre 2016]